

[twitter](#)[facebook](#)[linkedin](#)[youtube](#)

14/01/2020

## ARTICLE EX-POST

Réunion RAN RVT et RAN EXIT – La justice restaurative

3-4 décembre 2019

Dublin, Irlande

# Le rôle de la justice restaurative dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent

Les 3 et 4 décembre 2019, un événement unique a réuni deux groupes de travail du RAN (RAN RVT et RAN EXIT) et l'European Forum for Restorative Justice (EFRJ) afin d'étudier le rôle de la justice restaurative dans les cas d'extrémisme violent. Cette initiative s'inscrivait dans un long cheminement initié par RAN EXIT il y a quelques années dans le but d'étendre le réseau de sortie à d'autres domaines, et par RAN RVT qui s'efforce de donner la parole aux victimes du terrorisme. L'objectif était d'associer leur expertise pour mieux prévenir et lutter contre l'extrémisme violent. En 2019, les deux groupes de travail ont accordé davantage d'attention à la philosophie de la justice restaurative et à ses pratiques, d'où l'idée d'inviter la communauté de la justice restaurative et l'EFRJ à partager leur expertise dans ce domaine.

Une quarantaine de participants bénéficiant d'une expérience dans l'extrémisme violent, la justice restaurative ou combinant les deux, se sont réunis pour mieux comprendre le rôle de la justice restaurative dans les cas d'extrémisme violent, de terrorisme et de conflits politiques armés. Le groupe comprenait des victimes du terrorisme, d'anciens membres de groupes extrémistes, des médiateurs, des travailleurs sociaux, des spécialistes du travail de sortie et des psychologues. Pour préparer au mieux la réunion, les participants avaient auparavant reçu un document ex ante contenant la définition de la justice restaurative et mentionnant ses valeurs et ses pratiques, ses domaines d'application, ainsi qu'une courte description de quelques exemples de justice restaurative dans des cas nationaux d'extrémisme violent. Au cours de la réunion, une série de présentations a fourni plus de détails sur des études de cas et d'autres expériences, et créé un espace sûr pour poser des questions et exprimer des préoccupations.

Cet article présente les résultats de cette réunion, y compris les initiatives de justice restaurative et les défis dans ce domaine. Il est divisé en quatre sections : Poser les bases,

Réalités de la justice restaurative, Autres approches innovantes de justice restaurative, et Messages et recommandations essentiels.

# Poser les bases

## Les bases de la justice restaurative

La justice restaurative réunit des personnes affectées par un crime et/ou un conflit, dans le but d'identifier, comprendre et si possible transformer un conflit et réparer les préjudices causés par ce crime ou ce conflit. Le processus implique aussi bien ceux qui ont subi des préjudices (les victimes) que ceux qui les ont causés (les délinquants), mais il peut aussi comprendre des membres de la famille, des voisins et d'autres personnes qui ont été affectées par le crime ou le conflit. La justice restaurative est basée sur des valeurs humaines fondamentales telles que la solidarité, la responsabilité, le respect de la dignité humaine, l'inclusion et la vérité.

« Si vous interrogez les autres personnes assises dans cette pièce, et particulièrement les praticiens de la justice restaurative expérimentés qui se trouvent parmi vous, vous constaterez que la définition de la justice restaurative et de ses valeurs fondamentales peut légèrement différer d'un individu à l'autre. Nous partageons néanmoins la même préoccupation, qui est de **nous focaliser sur les préjudices et la souffrance qu'ils ont entraînée** ; et cela s'applique aussi bien aux victimes qu'aux délinquants. Nous partons de l'hypothèse générale selon laquelle ceux qui ont causé des préjudices ont eux-mêmes souffert et que le système de justice pénale ne répond pas pleinement aux besoins de tous ceux qui subissent ces préjudices. » (Tim Chapman<sup>1</sup>)

Si la définition réelle de la justice restaurative reste assez générale, sa philosophie et sa pratique reposent sur la volonté de donner aux gens la responsabilité de résoudre le conflit, ainsi que de leur permettre de restaurer la confiance qui construit et maintient la communauté. C'est ce qu'exprimait l'un des premiers partisans de la justice restaurative, le criminologue norvégien Nils Christie, qui a écrit en 1977 un article (« Conflicts as Property ») exposant l'idée selon laquelle le système étatique détourne et exploite les conflits, plutôt que de donner aux citoyens une occasion de changement et de croissance en prenant la responsabilité et la possession de leurs propres conflits et histoires.

Les pratiques de justice restaurative les plus courantes sont la médiation victime-délinquant, les cercles de discussion et les conférences. Dans le cadre de ces trois principaux modèles, on trouve de nombreuses variantes, en fonction des besoins des participants et des personnes impliquées : p. ex., les rencontres peuvent être directes ou indirectes ; et le dialogue peut avoir lieu sous la forme de communications orales ou écrites, ou par le biais d'images et d'histoires. Mais elles dépendent également des dispositifs institutionnels nationaux, de la législation, de l'histoire et de la culture dans lesquelles s'applique la justice restaurative. Ce qui est le plus important dans les pratiques de justice restaurative, c'est la participation volontaire des parties, la présence d'un facilitateur bien formé, et la préparation méticuleuse de la rencontre dans un environnement sûr. Ces principes de base garantissent que si la réunion est bien planifiée et mise en œuvre, elle se déroulera de façon spontanée. Dans la justice restaurative, vous pourrez réunir les personnes et les mettre en relation une fois que tout aura été bien préparé et établi de manière sûre. Cela fonctionne pour les deux parties, les victimes et les délinquants.

En termes de domaine d'application, la justice restaurative a commencé dans le cadre du système judiciaire, mais son application s'est élargie à d'autres secteurs tels que la sécurité, l'éducation, les affaires familiales, les quartiers et les environnements urbains.

### Projets inspirants au-delà du système judiciaire

- D'une durée de quatre ans, le projet européen « ALTERNATIVE » visait à développer une interprétation alternative de la justice et de la sécurité par l'utilisation d'approches de justice restaurative dans des cadres interculturels au sein de sociétés démocratiques. Des recherches théoriques et pratiques ont été menées en Autriche, en Hongrie, en Irlande du Nord et en Serbie ([www.alternativeproject.eu](http://www.alternativeproject.eu)).
- Plusieurs municipalités dans toute l'Europe investissent dans des projets innovants pour créer et maintenir des villes plus sûres et apaisées grâce à l'utilisation d'approches de justice restaurative dans le cadre de conflits urbains. Les domaines d'application comprennent les quartiers, les écoles et les environnements de travail ([www.euforumrj.org/about-the-forum/working-group-restorative-cities](http://www.euforumrj.org/about-the-forum/working-group-restorative-cities)).

<sup>1</sup> Tim Chapman, spécialiste et chargé de cours en probation à l'Université d'Ulster, était l'un des intervenants de cette rencontre à Dublin ; voir par exemple <http://www.euforumrj.org/about-the-forum/board/>

En Europe, deux instruments internationaux importants soutiennent la justice restaurative :

1. Dernièrement, avec sa **Recommandation CM/Rec(2018)8**, le Conseil de l'Europe a donné une visibilité majeure à la justice restaurative dans les affaires criminelles. Cette directive met en avant les préjudices subis ou causés, et fait la promotion d'une plus large culture de la justice restaurative à différents stades du système de justice pénale ;
2. La **Directive 2012/29/EU sur les victimes** comprend également une section sur la justice restaurative, même si son objet principal est de fournir des mesures de protection aux victimes de la criminalité.

Un point commun des définitions fournies par chacun de ces deux documents est le principe de l'accord volontaire des parties pour se rencontrer (plutôt que d'y être obligées) et la présence dans le processus d'une tierce partie facilitatrice formée et impartiale. Ces critères simples fournissent un cadre suffisant pour que des individus décident par eux-mêmes d'initier ou non un processus de justice restaurative. Comme l'a souligné l'un des participants à la rencontre EXIT-RVT :

« Il est important que les pratiques de **justice restaurative n'imposent pas un trop grand nombre de règles**. Si nous demandons au délinquant d'assumer la pleine responsabilité de ce qu'il/elle a fait, nous risquons de lui donner trop de pouvoir : certaines victimes souhaitent seulement raconter leur histoire et expliquer comment elles ont été affectées par ce qu'il s'est produit ; d'autres ont besoin de constater que le délinquant continue à se comporter avec elles de façon agressive pour enfin comprendre et passer à autre chose ; d'autres recherchent à obtenir des excuses, alors que d'autres veulent demander où se trouve le corps ? ; certaines acquièrent un sentiment de contrôle et de confiance en soi en trouvant le courage de rencontrer le délinquant en personne. Ce qui convient à une personne peut ne pas convenir à une autre. Ainsi, si ces deux parties souhaitent se rencontrer, cela doit être organisé prudemment, en n'oubliant pas qu'il s'agira d'une rencontre entre deux êtres humains, à l'issue de laquelle il n'y a aucune garantie de résultat. **La justice restaurative doit être réelle et non idéaliste.** »

## La vision de la violence par la justice restaurative

L'un des modèles utilisés pour faire face aux comportements violents (voir la grille ci-dessous, adaptée de Social Discipline Window de McCold et Wachtel<sup>2</sup>) fait référence aux actions et conséquences qui se produisent lorsque des niveaux faibles et élevés de responsabilité et de soutien sont en jeu. Ce modèle peut être utile pour visualiser la différence entre la justice restaurative et d'autres approches de la justice.

<b>RESPONSABILISATION</b>	Élevée	<b>Faire à</b> <b>Punir</b> Exclure et stigmatiser	<b>Faire avec</b> <b>Restaurer et respecter</b> Inclure et engager dans la participation
	Faible	<b>S'éloigner de</b> <b>Contrôler</b> Évaluer et gérer le risque	<b>Faire pour</b> <b>Réadapter</b> Offrir soutien et de services
		Faible	Élevé
		<b>SOUTIEN</b>	

Envisager le comportement violent du point de vue restauratif nécessite un degré élevé de responsabilisation et de soutien pour s'engager dans un dialogue respectueux sur le problème et les causes de certaines actions. Mais comme on le voit dans cette grille, la case « Restauration et respect », qui est inclusive et exige une participation active, ne peut être réalisée sans le soutien des autres cases. En particulier, lorsqu'on est confronté à des crimes violents graves, la case « Punition » peut être utilisée pour isoler temporairement la personne et démarrer un programme donné, alors que la case « Réadaptation » peut être utile pour examiner les antécédents personnels et le contexte social qui ont pu pousser une personne dans une direction donnée. La case « Restauration et respect » implique également d'inclure toutes les parties impliquées pour travailler « avec elles », au lieu de

<sup>2</sup> Wachtel, T., & McCold, P. (2000). Restorative justice in everyday life. In Braithwaite, J., & Strang, H. (Eds.), *Restorative Justice in Civil Society*. New York : Cambridge University Press.

travailler pour ou contre elles, et elle donne aux victimes l'occasion de jouer un rôle pour répondre au comportement violent qui les affectées. Cela est applicable à tout type de crime grave (p. ex. viol, homicide, infraction routière, violence extrême) et à n'importe quelle étape du processus de justice pénale, et au-delà.

*« Les victimes veulent qu'on réponde à certaines de leurs questions : « Pourquoi moi ? Comment est-ce arrivé ? » sont des questions qui sont posées juste après la perpétration du crime. Mais même lorsque le délinquant est condamné à une peine de prison, il y a une opportunité pour la justice restaurative. Une victime peut demander à être rassurée : « J'ai entendu dire que vous allez sortir de prison dans quelques mois : Représentez-vous toujours un danger pour moi ? » (Tim Chapman)*

La recherche<sup>3</sup> montre que les victimes et les délinquants qui se sont engagés dans un processus de justice restaurative ont pu satisfaire à un grand nombre de leurs besoins (p. ex. reconnaissance, autonomisation, changements positifs) et ont pu continuer à aller de l'avant. Les rencontres leur ont permis de raconter leur version de l'histoire, d'être écoutés, et de recevoir des réponses à leurs questions ; en termes de récidive, la justice restaurative contribue à prévenir la rechute dans la criminalité. La justice restaurative apporte donc une valeur ajoutée en encourageant de façon générale des relations justes dans des sociétés sûres, même si elle ne peut pas être considérée comme une solution unique.

*« La personne n'est pas le problème. Le problème est le problème. Et le problème est le préjudice causé et la souffrance qui en découle : dans la justice restaurative, c'est là qu'est la priorité » (Tim Chapman).*

## Les réponses de la justice restaurative à l'extrémisme violent

Alors, quel est le rôle de la justice restaurative en tant qu'élément de réponse ou de prévention de l'extrémisme violent ? Pour commencer, examinons des expériences de ce type lancées pour répondre à un terrorisme d'origine européenne dans le Pays basque, en Italie et en Irlande du Nord. Ce terrorisme « a d'ailleurs causé beaucoup plus de morts que le terrorisme actuel » (Tim Chapman), mais il en diffère dans la mesure où il n'a pas été occasionné par « les autres ». Sans entrer dans les détails de chaque conflit, le tableau ci-dessous résume et compare chacune des trois initiatives de justice restaurative, nées du besoin de développer des relations à la suite du conflit (en non au cours du conflit lui-même).

<b>Pays basque 1959-2018</b>	<b>Italie 1969-1988</b>	<b>Irlande du Nord 1968-1998</b>
2011, Prison de Nanclares de Oca	2005-2007 : préparation 2007-2014 : rencontres	Depuis 2000, Belfast et Derry-Londonderry
20 prisonniers – pas d'avantages pénitentiaires	De 9 à 60 personnes, dont des facilitateurs, <i>des témoins</i> (victimes, anciens combattants, membres de la famille), <i>garants</i> (ou personnes sages), <i>premières parties intéressées</i> (jeunes)	Plus de 100 membres de la communauté, prisonniers, activistes (Université d'Ulster)
Soutien institutionnel (Ministère espagnol de l'intérieur ; Direction basque de soutien aux victimes)	Privées et secrètes	Soutien institutionnel Universitaires, activistes et praticiens
14 rencontres victimes-délinquants ; ateliers de coexistence ; Initiative de réconciliation de Glenree ; pratiques de commémoration	100 rencontres restauratives : Pratiques de justice restaurative (médiations, cercles), autres initiatives restauratives (visites collectives des lieux de mémoire) et approches informelles (hébergements)	Peu de rencontres victimes-délinquants ; nombreux projets communautaires pour remettre en question la culture de la violence et former aux pratiques restauratives ; programmes de sensibilisation des victimes avec des prisonniers
En 2013, le livre « <i>Los Ojos del Otro</i> »	En 2015, le livre « <i>Il libro dell'incontro</i> »	Plusieurs publications universitaires

<sup>3</sup> Forum Européen pour la Justice Restaurative (2017) Effectiveness of restorative justice practices. An overview of empirical research on restorative justice practices in Europe. Accessible sur <http://www.euforumrj.org/>.

L'un des principaux résultats de ces initiatives de justice restaurative a été le rôle unique donné aux récits de tous les individus affectés par ces actes de terrorisme et de violence :

*En ce qui concerne l'extrémisme violent, la société exprime un grand intérêt, et la victime est souvent uniquement sélectionnée en fonction de son impact social et politique. La justice restaurative part des préjudices subis ou commis et s'intéresse à tous ceux qui sont concernés : la partie lésée, la personne responsable et la société. (Pour plus d'informations, voir : Le modèle équilibré développé par l'Université d'Ulster)<sup>4</sup>*

Ces initiatives de justice restaurative ont également tenté de réconcilier les gens avec des valeurs humaines telles que la solidarité, la responsabilisation, la justice, le respect et la vérité :

*Dans l'extrémisme violent, les préjudices ne sont pas seulement personnels mais ils ont des conséquences sur la société. Ils créent une rupture de la valeur de **solidarité** sur laquelle est basée la société : Le crime isole les gens et les réduit au silence alors que la solidarité les ouvre « aux autres » et crée des obligations. L'extrémisme tente de polariser la société alors que la solidarité vise à rassembler les gens, au lieu de les séparer, même s'ils sont très différents les uns des autres. L'objectif est de restaurer la **justice** (ou d'annuler l'injustice) en transformant les deux identités (celle des victimes et celle des délinquants) et en mettant l'accent sur le sentiment de **responsabilité** à l'égard d'un autre être humain (auparavant considéré comme une cible, un ennemi ou un monstre), et non à l'égard de la loi ou de l'État. Cet objectif ne peut être atteint que grâce à un processus reposant sur la **vérité**, en cherchant par le dialogue à déterminer ce qu'il s'est réellement passé. Si la vérité n'est pas ce que les parties veulent entendre (si, par exemple, il y a une absence de remords ou une croyance persistante dans l'idéologie), l'honnêteté doit continuer de prévaloir : Les victimes ont le courage de vivre avec une telle vérité, même si elle n'est pas agréable à entendre. Le résultat doit être une réelle expérience de la justice. (Pour plus d'informations, voir : Le modèle équilibré développé par l'Université d'Ulster)*

Inspirée par les modèles de justice transitionnelle, une autre similitude entre ces études de cas portant sur trois pays est l'importance donnée aux récits personnels et au dialogue, à l'ambivalence entre mémoire et histoire, et aux différents concepts de vérité, tels que :

1. **La vérité légale** : il s'agit de la vérité factuelle, qui inclut des faits et détails tangibles de l'histoire, telle qu'elle a été présentée au tribunal (p. ex. le nombre de jours d'hospitalisation, la perte d'un proche) ;
2. **La vérité narrative** : il s'agit de l'histoire unique de la souffrance subie par chaque personne. Cette histoire est différente même lorsque les gens ont connu une situation similaire, car chaque personne expérimente l'événement en fonction de ses valeurs personnelles, de ses relations et de son profil émotionnel (p. ex. la différence dans les relations avec une personne disparue ; des événements distincts peuvent provoquer les mêmes préjudices mais affecter les victimes de façon différente) ;
3. **La vérité dialogique** : il s'agit de la « vérité complète », le récit commun émergeant lorsque les parties affectées par les mêmes actes s'accordent à partager des faits réels (histoire) et des expériences subjectives (souvenirs) de ce qu'il s'est passé (p. ex. lorsque les victimes et les coupables se rencontrent) ;
4. **La vérité transformatrice** : celle-ci peut être une conséquence de la vérité dialogique (p. ex. la perception de soi de la victime ancrée dans son système de croyance peut évoluer après avoir rencontré le délinquant).

*« La justice restaurative prend vraiment au sérieux la vérité narrative, même s'il ne s'agit pas de la vérité complète : pour cela, une autre histoire doit être racontée. Du point de vue de la victime, tenter de comprendre l'autre version de l'histoire peut sembler légitimer l'acte, mais cela serait déplacé. Parfois, le fait de s'intéresser aux motivations à l'origine du crime peut avoir un effet apaisant : les réalités humaines sont complexes. » (Tim Chapman)*

### Moment d'inspiration : le pouvoir des histoires

En 2009, dans le cadre d'une conférence TED, la romancière et conteuse Chimamanda Ngozi Adichie présentait « Le danger d'une histoire unique ». En parcourant ses expériences personnelles, elle explique le chevauchement des identités et des couches constituant le caractère de chaque individu et de chaque histoire, mais elle met également en garde contre le pouvoir des histoires, en particulier lorsqu'une seule histoire est racontée ou autorisée au sujet d'un pays ou d'un individu. Accédez à cette conférence sur :

[www.ted.com/talks/chimamanda\\_ngozi\\_adichie\\_the\\_danger\\_of\\_a\\_single\\_story?language=fr](http://www.ted.com/talks/chimamanda_ngozi_adichie_the_danger_of_a_single_story?language=fr)

<sup>4</sup> <http://www.euforumri.org/wp-content/uploads/2016/11/The-UU-Balanced-Model-of-RJ3.pdf>

# Réalités de la justice restaurative

Cette section présente une série d'initiatives de justice restaurative et d'autres projets pertinents organisés à la suite de conflits violents et/ou d'attaques terroristes. Si certaines initiatives mettent directement en rapport les victimes et délinquants affectés par le même crime ou conflit, d'autres s'étendent plus largement à la société affectée, qui, entre autres, est la « partie principale » suivante à avoir subi la violence et à pouvoir donc jouer un rôle essentiel pour promouvoir une culture de paix.

## Le temps qui passe et la justice à l'œuvre (Italie)

Entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980, l'Italie a subi une série d'attaques terroristes qui ont provoqué plus de 400 morts et 1000 blessés. La réponse de la justice pénale était indispensable pour instaurer un sentiment de sécurité, prévenir les nouvelles attaques possibles et reconnaître publiquement ce qui s'était produit ; mais cela n'était pas suffisant, en particulier lorsque la réponse donnée aux victimes n'était pas adaptée ou que la condamnation finale des coupables intervenait trop tard. En conséquence, pendant que le système de justice pénale répondait en suivant son propre ensemble de règles et réglementations, la communauté a assumé la responsabilité de la recherche d'une autre forme de justice, ne se limitant pas à regarder les événements passés mais également tournée vers l'avenir.

« La question du temps est difficile. Il y a un temps de l'individu et un temps du groupe, et il ne devrait donc pas y avoir de limite temporelle à l'application de la justice restaurative. En fait, la justice restaurative ne peut pas fournir des solutions rapides, elle doit en réalité chercher des solutions ! »<sup>5</sup>

Suite au travail de 3 médiateurs expérimentés, près de 60 personnes se sont engagées dans un important projet de justice restaurative impliquant des victimes du terrorisme, d'anciens combattants, des jeunes et des professionnels jouant un rôle important dans l'opinion publique italienne. Après plus de 10 ans, le groupe continue à se réunir dans des cadres résidentiels où des rencontres de justice restaurative se déroulent de façon formelle (p. ex. des médiations, des cercles, des sessions de dialogue) ou informelle (p. ex. marcher, cuisiner ou visionner des films ensemble). Une grande partie du travail préparatoire est axée sur l'importance de l'écoute car « s'il est difficile d'écouter les personnes qui nous sont proches, il est réellement difficile de suspendre notre jugement envers ceux qui agissent différemment de nous ».

« Les victimes ont fait preuve de deux fois plus de courage en rencontrant 'les autres' et en acceptant la possibilité d'une nouvelle coexistence, tout en résistant aux critiques de ceux qui ne pouvaient pas comprendre ce choix, tels que les autres groupes de victimes. »<sup>6</sup>

Il est crucial de reconnaître le caractère unique d'une telle expérience : « Restorative justice offered A place, A method (not THE) for SOME people » (Diletta Stendardi<sup>7</sup>). Clairement, ce programme n'aurait pas pu fonctionner pour tout le monde, mais il présente néanmoins un immense intérêt pour ceux qui y ont participé.

### Pour en savoir plus

- Le livre « *Il libro dell'incontro: Vittime e responsabili della lotta armata a confronto* » (Bertagna, Ceretti, & Mazzucato, 2015) sera bientôt traduit en anglais : [www.ilsaggiatore.com/libro/il-libro-dellincontro/](http://www.ilsaggiatore.com/libro/il-libro-dellincontro/)
- Une critique du livre en anglais, intitulée « *Restorative Justice and Political Violence in Democratic Societies* » est accessible sur <https://marioragazzi.eu/?p=393>
- John Braithwaite a écrit sur cette expérience dans son article de blog « *Understanding terrorism through restorative justice* » accessible sur [www.johnbraithwaite.com](http://www.johnbraithwaite.com)
- Dans le cadre d'une allocution plénière, Diletta Stendardi partage son expérience de l'utilisation de la justice restaurative dans des cas de terrorisme et de violence politique : [www.vimeo.com/373140615](https://www.vimeo.com/373140615)

<sup>5</sup> Citation d'un participant à la rencontre EXIT-RVT à Dublin.

<sup>6</sup> Citation d'un participant à la rencontre EXIT-RVT de Dublin

<sup>7</sup> Diletta Stendardi était l'une des intervenantes au cours de la rencontre EXIT-RV à Dublin en 2019.



## Marches restauratives avec des jeunes (Pays basque)

Lancée par Gemma Varona, chargée de cours en victimologie à l'Université du Pays basque, cette initiative vise à réunir des victimes du terrorisme et de jeunes étudiants dans une « marche restaurative » participative, afin d'offrir un espace pour des expériences de justice alternative et remettre en cause les tendances culturelles actuelles qui justifient la violence. Des jeunes ont eu l'occasion de réfléchir sur les concepts de violence, de guerre et de terrorisme, tout en marchant dans des lieux publics et en discutant d'événements de l'histoire espagnole. Ils ont également été encouragés à penser à l'avenir, à la réconciliation et à l'expérience des personnes touchées par les crimes et les conflits. En tant que témoins de ces événements, les victimes ont pu partager leur expérience et participer activement à l'un des principaux objectifs de la marche : s'assurer qu'une telle violence ne se reproduira plus et que l'histoire ne se répétera pas.

« Je [...] parle en tant que victime du terrorisme. [...] Cela s'est produit il y a 36 ans et naturellement je ne l'oublierai jamais, mais j'ai appris à vivre avec la douleur et à apprécier la vie. [...] Pour moi, étant moi-même enseignant du secondaire, la tâche la plus importante est de faire de l'histoire un élément de la conscience des jeunes. [...] Pour moi, il est essentiel d'expliquer l'importance de la mémoire en tant qu'héritage essentiel pour comprendre et apprécier les valeurs de la démocratie et de la justice, qui ne sortent pas du néant. [...] La mémoire historique nous permet d'apprendre du passé, pour comprendre et réagir à notre présent, afin de former notre avenir.<sup>8</sup> »

### Le jeu de la ligne

Dans le film « Écrire pour exister » (2007), basé sur une histoire vraie, la professeure propose un jeu à ses élèves : Après avoir tracé avec un ruban adhésif une ligne sur le sol, elle demande à chacun d'entre eux de faire un pas vers cette ligne s'il peut répondre positivement à la question. Les questions se réfèrent à leurs propres expériences et sentiments envers certaines situations d'injustice, d'insécurité, de discrimination et de violence. L'objectif est d'encourager l'empathie et la compréhension mutuelles. Visionnez le clip du film sur : [www.youtube.com/watch?v=9axXKI3zBqU](http://www.youtube.com/watch?v=9axXKI3zBqU)

Ce jeu et d'autres exercices sont utilisés à Milan avec des lycéens (âgés de 15 à 22 ans) afin d'échanger et de réfléchir sur des expériences directes d'injustice, et d'identifier des possibilités de dialogue et de restauration sociale dans leurs conflits. Pour approfondir leur travail sur le concept de justice restaurative, les étudiants, ainsi que d'autres citoyens, sont également invités à rencontrer des détenus.

## Rencontres de justice restaurative au-delà des frontières

Au cours de l'automne 2019, une expérience unique a été conduite à Saint-Sébastien, en coopération avec l'Université du Pays basque : Des victimes du terrorisme et d'anciens combattants en provenance d'Italie, du Pays basque, d'Irlande du Nord, d'Israël et de Palestine se sont réunis pour partager leurs expériences de justice restaurative et discuter ouvertement de leur expérience vécue. Entre autres, les victimes ont eu l'occasion de partager leur souffrance alors que les auteurs de violences ont pu expliquer les raisons pour lesquelles ils s'étaient engagés dans des actes criminels d'extrémisme violent. Pour certains d'entre eux, c'était la première fois qu'ils rencontraient et écoutaient « l'autre version » de l'histoire.

Cette expérience unique a permis d'entendre différentes vérités, mais également de reconnaître les valeurs partagées en commun par toutes ces personnes : le besoin de reconnaissance, pour le changement, pour que les choses ne se reproduisent pas, pour la justice, pour un avenir meilleur. Après une telle expérience, une victime a déclaré : « Pour moi, la justice s'est toujours limitée à l'application de la loi, et toute personne enfreignant la loi devait être punie » mais elle a ajouté que la justice restaurative « pourrait constituer un instrument complémentaire valide » au système de justice pénale traditionnel « afin d'apaiser la souffrance des victimes et de contribuer à la réintégration du coupable ».

Une expérience internationale similaire avait déjà été organisée en 2013 par la Fondation Fernando Buesa Blanco au cours du XI<sup>e</sup> séminaire Fernando Buesa, qui a réuni des victimes et d'anciens combattants du Pays basque et

<sup>8</sup> Citation d'une victime espagnole au cours de la rencontre EXIT-RVT à Dublin



d'Italie. Un livre a été publié à ce sujet et des vidéos sont disponibles en ligne<sup>9</sup>. En 2018, à l'occasion du XVII<sup>e</sup> séminaire Fernando Buesa, une table ronde a été organisée. Elle a réuni une victime, un délinquant et le directeur de la prison de Nanclares de Oca, où se tenaient les rencontres de justice restaurative<sup>10</sup>. (Pour plus d'informations, voir [www.fundacionfernandobuesa.com](http://www.fundacionfernandobuesa.com)).

### ***Moment de réflexion : le concept de pardon***

Au cours de la réunion du RAN à Dublin, un intéressant débat a porté sur le concept de pardon. Certains délinquants l'ont exprimé comme un besoin, ce qui a suscité de fortes réactions émotionnelles chez les victimes.

« Je suis convaincu que le pardon est un choix totalement personnel, qu'il n'est important que pour moi, et qu'il n'a rien à voir avec l'agresseur. Après être resté assis à côté de lui et avoir écouté son histoire sur les raisons l'ayant poussé à rejoindre le groupe terroriste, j'ai accepté son désir de se sentir réintégré à la société ; mais honnêtement, au fond de mon cœur, je ne sais pas si je m'intéresse à sa vie. Jusqu'à présent, ma contribution à cette 'restauration' tient au fait d'accepter qu'il ait une seconde chance, d'avoir été assis à côté de lui, d'avoir écouté son histoire et de lui avoir raconté la mienne. C'est suffisant. »

La vérité est un élément essentiel de la justice restaurative, et c'est ce qu'expriment les propos honnêtes de cette victime dans ce débat sur le pardon. L'expérience est également laissée entre les mains des personnes participant à la rencontre, ce qui montre qu'il n'est pas possible d'obtenir un « meilleur résultat » mais que la seule voie possible dépend des besoins individuels, des capacités et des attentes reposant sur la garantie d'un processus sûr. Dans ce cas, le pardon ne doit pas être expressément recherché comme une retombée ou un résultat envisageable, mais simplement accepté comme un possible élément de l'expérience du processus.

« Toutes les options [...] doivent être respectées. Bien entendu, tant qu'elles restent conformes avec les lois démocratiques et une législation pénale humaine. »

« Les praticiens en justice restaurative ne discutent pas du pardon. Ils ne sont là que pour demander 'Que se passe-t-il ici ?' »

Les participants ont également partagé leurs réflexions sur les connotations religieuses du concept de pardon (tel que l'encourageait Desmond Tutu) et sur la façon dont le langage varie selon les cultures et les frontières (p. ex. en espagnol, le terme « perdon » peut être traduit par « pardon » ou par « désolé »).

« Il est immoral de pardonner. Si j'abandonne mon droit de vengeance, il y a là suffisamment de pardon. »

## **Rencontres victime-délinquant spontanées**

Dans certains cas, les personnes affectées par un crime ont spontanément décidé de rencontrer l'autre partie. Même si ces initiatives ne peuvent pas être appelées « pratique de justice restaurative », elles montrent qu'il est important de rendre les services de justice restaurative disponibles pour tout type de crime et à n'importe quel stade des poursuites pénales. Même si on ne peut connaître à l'avance les besoins d'une personne en particulier,

<sup>9</sup> Mateo, E. & Rivera, A. (eds.) (2017). *Políticas de memoria. Qué, cómo y para qué recordar*, Vitoria-Gasteiz, Fundación Fernando Buesa e Instituto de Historia Social Valentín de Foronda. Accessible sur [www.bideo.info/buesa/imagenes/Políticas%20de%20memoria%20-%20XI%20Seminaro%20Fernando%20Buesa.pdf](http://www.bideo.info/buesa/imagenes/Políticas%20de%20memoria%20-%20XI%20Seminaro%20Fernando%20Buesa.pdf). Il comporte la table ronde « Del terrorismo a la convivencia » (Adriana Faranda, p. 131 ; Manlio Milani, p. 139 ; également sur YouTube : [www.youtube.com/watch?v=ro5KcehTH0E](http://www.youtube.com/watch?v=ro5KcehTH0E)) et « Las víctimas y los victimarios en la construcción de la memoria » (Iñaki García Arrizabalaga, p. 151 ; Iñaki Rekarte Ibarra, p. 163 ; également sur YouTube : [www.youtube.com/watch?v=zqIoKrh9E10](http://www.youtube.com/watch?v=zqIoKrh9E10)).

<sup>10</sup> Les débats sont contenus dans l'ouvrage suivant : Rivera, A. & Mateo, E. (eds.) (2019) : *Víctimas y política penitenciaria: Claves, experiencias y retos de futuro*, Los Libros de la Catarata. Accessible sur : [www.catarata.org/libro/victimas-y-politica-penitenciaria\\_93813/](http://www.catarata.org/libro/victimas-y-politica-penitenciaria_93813/). Les chapitres 12-14 concernent les expériences de justice restaurative dans la prison de Nanclares de Oca. Une vidéo est également disponible sur YouTube : [www.youtube.com/watch?v=g-0BvH7RsjE](http://www.youtube.com/watch?v=g-0BvH7RsjE).

il est possible de créer des services et des programmes de formation pour des applications de justice restaurative. Des rencontres victime-délinquant spontanées, auto organisées et sans facilitateurs, se sont déroulées :

- En Pologne, par exemple lorsqu'un ancien membre d'un groupe d'extrême droite a lui-même organisé une rencontre avec l'une de ses victimes pour lui demander pardon (un double entretien a été publié en polonais, uniquement disponible sur abonnement : contacter [www.fundacijacodex.pl](http://www.fundacijacodex.pl) pour plus d'informations) ;
- En Israël, Robi Damelin a écrit une lettre au Palestinien qui a tué son fils ([www.theforgivenessproject.com/robi-damelin](http://www.theforgivenessproject.com/robi-damelin))

*Lorsque j'ai écrit cette lettre à la personne qui a tué mon fils, j'ai cessé d'être une victime, même s'il lui a fallu trois ans pour me répondre. J'ai rencontré des parents en colère qui pensent que vous si vous cessez d'être une victime, vous trahissez la mémoire de votre enfant.*

- Au Pays basque, des rencontres supplémentaires ont été organisées suite aux marches restauratives.

Ces initiatives de rencontre de l'autre, spontanées et auto organisées, sont des témoignages importants des besoins que partagent victimes et délinquants pour engager un dialogue ou se rencontrer en personne.

## Approches restauratives et polarisation (Hongrie)

Le travail de l'ONG hongroise « Foresee Research Group » comprend une série d'approches de justice restaurative (conférences et cercles) appliquées dans différents contextes (écoles, familles, prisons). Même si le groupe ne s'occupe pas spécifiquement de l'extrémisme violent ou des crimes violents à motivation politique, les thèmes de la justice restauratives apparaissent dans plusieurs aspects de son travail. C'est par exemple le cas lorsqu'il fait face à des crimes et des discours de haine, lorsqu'il répond à la polarisation politique et lorsqu'il analyse la façon dont les récits propagés par les médias et la propagande gouvernementale excluent ou stigmatisent certains groupes de personnes. Tous ces facteurs peuvent contribuer à créer des conflits et déboucher sur des crimes. Pour cette organisation, l'une des principales questions concerne la façon de faire face à la polarisation nourrie par les médias traditionnels et le gouvernement.

### Informations complémentaires

Le groupe de recherche Foresee est constitué d'une jeune équipe multidisciplinaire de chercheurs et de praticiens de Hongrie, qui se sont engagés dans le combat contre les inégalités sociales et les injustices tout en faisant la promotion de la justice restaurative et d'autres moyens innovants pour faire face au conflit ([www.foresee.hu/en/](http://www.foresee.hu/en/)). En 2018, Foresee s'est vu décerner le prix européen de la justice restaurative pour sa contribution au mouvement de justice restaurative et son implication pour rapprocher les gens en vue de résoudre les conflits et empêcher ces derniers de les séparer. En 2012-2016, le groupe de recherche Foresee était l'un des partenaires du projet européen « ALTERNATIVE » ([www.alternativeproject.eu](http://www.alternativeproject.eu)), qui mène une recherche-action dans un petit village confronté à un conflit entre habitants Roms et non Roms. Les autres projets dans lesquels Foresee est impliqué concernent le crime de haine et la justice restaurative, ainsi que la prévention de la radicalisation dans les prisons.

Au-delà du système de justice pénale, l'importance des pratiques de justice restaurative trouve également un écho dans le travail d'un médiateur finlandais agissant dans des quartiers et communautés pour prévenir les conflits interculturels et les crimes de haine et décourager la polarisation. Les principaux objectifs sont d'équiper les professionnels (dans l'éducation, la sécurité, le travail social, etc.) pour qu'ils développent leur expertise pratique en dépoliarisation avec des outils adaptés, comme des stratégies de communication et des programmes d'intervention réels ; et d'enseigner aux citoyens ordinaires des stratégies de communication non violentes et d'autres outils pour comprendre la



Violence culturelle

Typologie de la violence (Galtung)

polarisation et y répondre. Pour ces publics, l'absence de formation sur les stratégies de dépoliarisation est considérée comme un risque majeur de comportements de revictimisation et de récidive. En bref, nous devons nous assurer que ces compétences deviennent un capital pour les gens, afin que les professionnels et les citoyens ordinaires puissent exercer des compétences basées sur des valeurs humaines telles que le respect, la solidarité, l'honnêteté. Pour mieux comprendre la violence, une distinction doit être faite entre ce qui est visible (violence directe et structurelle) et ce qui ne l'est pas (violence culturelle), comme l'a expliqué le sociologue norvégien Johan Galtung. Des outils pratiques pour développer le concept de polarisation sont proposés par le philosophe Bart Brandsma, qui dispense dans toute l'Europe des formations dans le cadre de l'organisation « Inside Polarisation » ([www.insidepolarisation.nl/en/](http://www.insidepolarisation.nl/en/))<sup>11</sup>.

## Autres approches innovantes de justice restaurative

Cette section présente un échantillon d'approches innovantes de justice restaurative, y compris des activités artistiques (théâtre, musique, narrations) et d'autres projets participatifs (ateliers de cuisine), qui visent à un partage d'expériences sur les conflits violents ainsi qu'à créer ensemble un avenir plus paisible.

### Rencontres restauratives sur la base d'une pièce de théâtre

Le groupe théâtral espagnol Proyecto 43-2 a créé une trilogie sur la violence et la paix au Pays basque. Cette trilogie est le résultat d'un projet de recherche de 10 ans qui comprend des entretiens avec des victimes, des combattants de l'ETA, des facilitateurs de justice restaurative, des universitaires et d'autres professionnels qui ont pu décrire l'expérience de la violence ainsi que les initiatives de justice restaurative qui se sont déroulées par la suite. Dans ce cas, le théâtre est utilisé comme un outil pédagogique et éducatif ainsi que comme instrument de la mémoire collective.

*« Je pense qu'il est impossible de formuler une opinion bien arrêtée sur la mémoire restaurative, et cela n'est peut-être même pas même nécessaire ou possible. [...] La mémoire restaurative [n'est pas juste] une rencontre entre les victimes et les délinquants, mais plutôt une conversation visant à apaiser leurs rapports, en n'oubliant jamais que, dans le cas d'un acte irréparable, la seule justice consiste à ne pas oublier. »<sup>12</sup>*

Dans la pièce « La mirada de l'otro », Proyecto 43-2 s'intéresse essentiellement au travail préparatoire méticuleux et précautionneux réalisé par la médiatrice senior Esther Pascual pour organiser des rencontres victime-délinquant, après que 20 prisonniers de la prison de Nanclares de Oca aient écrit des lettres dans lesquelles ils demandaient à rencontrer leurs victimes. Ce qui est important dans son travail, et qui est également montré dans la pièce, c'est le fait que, même si que la rencontre a été initiée par des anciens combattants, le processus a intégralement été axé sur les victimes et dépolitisé.

La pièce a également créé un espace permettant l'organisation de rencontres. Lorsque « La mirada de l'otro » a été jouée pour la première fois au Pays basque, certaines personnes dont les histoires étaient intégrées à la pièce étaient présentes. Cela a eu un impact sur le public, et ce à différents niveaux : d'un côté, leurs histoires personnelles, ou les histoires associées à leurs proches, ont été portées à la connaissance du public ; d'un autre côté, elles se sont trouvées assises dans une même salle, qui est devenue un espace pour des rencontres et de nouveaux dialogues. En dehors du Pays basque, « La mirada de l'otro » a eu une importance au niveau de la prévention, car elle a modifié la dichotomie « bon-méchant » et ouvert d'autres options, contribuant ainsi à ouvrir un nouveau débat public à propos de ce qu'il s'était passé. La pièce a également été jouée dans d'autres pays européens, y compris sous l'égide du ministère français de la justice. Certaines vidéos de Proyecto 43-2 sont accessibles sur [www.youtube.com/user/Proy432](https://www.youtube.com/user/Proy432).

<sup>11</sup> Un outil essentiel, le Manuel du RAN pour la gestion de la polarisation, est disponible à l'adresse suivante : [https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation\\_awareness\\_network/ran-papers/docs/ran\\_polarisation\\_management\\_manual\\_amsterdam\\_06072017\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/home-affairs/sites/homeaffairs/files/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-papers/docs/ran_polarisation_management_manual_amsterdam_06072017_fr.pdf).

<sup>12</sup> Citation d'un participant à la rencontre EXIT-RVT de Dublin

## Initiatives de réconciliation d'anciens combattants (Liban)

« Combattants pour la paix » est la seule initiative regroupant des anciens combattants – en l'occurrence, d'anciens ennemis – de différents bords religieux et politiques du Liban ([www.fightersforpeace.org](http://www.fightersforpeace.org)). Activement engagé dans la promotion d'une culture de paix, ce groupe combat la violence pour empêcher l'histoire de se répéter. Ses membres s'adressent aux jeunes, aux activistes, aux victimes de la guerre et aux autres anciens combattants qui cherchent à établir la cohésion sociale dans les communautés locales et dans le processus de réconciliation. Pour cela, ils organisent des sessions de dialogues, collectent des témoignages, dispensent des formations et établissent des contacts avec d'anciens combattants d'autres pays. Entre autres initiatives, ils s'appuient sur le potentiel des arts pour conduire des narrations et créer une mémoire collective en utilisant le « Playback Théâtre » (en coopération avec une autre organisation locale, experte de cette méthode).

Le Playback Théâtre crée une proximité et une interaction avec le public, qui est constitué de victimes de la guerre civile, d'anciens combattants et de jeunes qui n'ont pas connu la guerre. Une personne dans le public raconte une courte histoire qu'elle désire partager, et l'histoire est ensuite reproduite sur scène par des acteurs. Le spectacle est totalement spontané, car il est impossible de savoir à l'avance quelles seront les histoires racontées par le public et quel type de public sera présent. En effet, l'événement fait l'objet d'une large publicité sur les médias sociaux. Le Playback Théâtre s'est révélé être un instrument puissant et efficace, et ce pour différentes raisons : 1) des histoires individuelles sont partagées avec un public plus large qui peut s'y associer, ce qui crée une dynamique de groupe, et 2) les histoires sont représentées dans un espace théâtral et dramatisées selon un angle artistique spécifique.

*« En tant que narrateur, vous pouvez voir votre histoire mise en scène, voir ce qu'il s'est produit avec les yeux d'une tierce personne ainsi que la façon dont les autres l'interprètent et vous considèrent. Les victimes ont trouvé qu'il était réellement stimulant de voir leurs histoires revenir à la vie sur scène, et les anciens combattants ont pu retrouver leur humanité en voyant comment ils avaient choisi les mauvais outils dans leur jeunesse. »*

Dans certains cas, le Playback Théâtre a débouché sur d'autres rencontres directes entre les victimes et d'anciens combattants. Certains rituels, une supervision et la volonté d'entendre d'autres perspectives sont essentiels pour garantir le succès de cette pratique. Entre autres problèmes mentionnés par les Combattants pour la paix, on peut citer l'accès aux prisons, la participation de jeunes vulnérables à la radicalisation et les contraintes de temps. Pour avoir une idée de la façon dont un spectacle de Playback Théâtre est préparé et réalisé, voir : [www.fightersforpeace.org/Home/WarStories](http://www.fightersforpeace.org/Home/WarStories).

## Rencontres restauratives avec des parents endeuillés (Israël et Palestine)

Le Parents Circle–Families Forum rassemble plus de 600 familles d'Israël et de Palestine qui ont perdu un proche durant le conflit en cours ([www.theparentscircle.org/en/](http://www.theparentscircle.org/en/)).

*« J'ai été invitée par un père religieux à participer à un week-end avec d'autres parents ayant perdu leur enfant. En regardant dans les yeux des mères palestiniennes, j'ai réalisé que nous partageons la même douleur. »*

Ces parents partagent une expérience similaire de souffrance et d'isolement, mais également un désir similaire de combattre pour la paix et la réconciliation dans leur pays. Pour cela, ils se sont engagés dans des programmes éducatifs avec des jeunes, ou ils ont cherché à sensibiliser les médias à leurs expériences restauratives. Le caractère unique de cette initiative, c'est sa capacité à établir des relations et à promouvoir une culture restaurative dans un conflit en cours, transformant leur souffrance personnelle en une opportunité pour le changement et la paix.

*« Les lettres ont un pouvoir de guérison. J'écris actuellement un livre contenant des lettres envoyées à mon fils, qui évoquent non seulement la souffrance mais également des souvenirs positifs. »*

**« Vous ne pouvez tuer personne au nom de mon enfant »**

- Regardez l'intervention intitulée « Puis-je me réconcilier avec l'homme qui a tué mon fils ? » de Robi Damelin : [www.youtube.com/watch?v=faDSK\\_vVg\\_A](http://www.youtube.com/watch?v=faDSK_vVg_A)
- Regardez le film « One Day After Peace » : [www.onedayafterpeace.com](http://www.onedayafterpeace.com)
- Écoutez la chanson « Look at me - Noa (Achinoam Nini) » : [www.youtube.com/watch?v=9205P-o1Azc&feature=youtu.be](http://www.youtube.com/watch?v=9205P-o1Azc&feature=youtu.be)

**Partage d'histoires avec Humain Libraries (Pologne)**

Human Library ([www.humanlibrary.org](http://www.humanlibrary.org)) est une plate-forme réunissant des volontaires (appelés livres humains) qui sont recrutés pour partager leurs expériences avec des « lecteurs » désirant écouter leurs histoires. L'objectif final de cette bibliothèque vivante est de remettre en cause les stéréotypes des lecteurs et de les aider à mieux comprendre l'expérience de l'autre. En 2014, neuf bibliothèques humaines nationales ont été organisées dans différents pays européens pour donner la parole à des témoins et des victimes de la Seconde guerre mondiale (projet « Human Library: the rest is history »).

En Pologne, de façon similaire, un ancien membre d'un groupe d'extrême droite a été invité à partager son histoire dans le cadre d'une librairie humaine, devenant « *le livre le plus populaire de l'événement* » (une partie de cette histoire peut être lue ici : [www.euronews.com/2018/02/21/a-one-way-ticket-to-violence-my-life-as-a-polish-skinhead](http://www.euronews.com/2018/02/21/a-one-way-ticket-to-violence-my-life-as-a-polish-skinhead)). Pour commencer, les participants ont pu lire une courte biographie de la personne (comme sur la couverture d'un livre) puis ils se sont assis avec elle pour écouter en direct la narration de son expérience. Cette pratique est intéressante pour encourager une écoute et un partage actifs.

**Initiatives de réconciliations et laboratoires de la mémoire (Pays basque)**

Avec le soutien de la direction pour la prise en charge des victimes du gouvernement basque, des victimes basques ont lancé l'initiative de réconciliation Glenree en 2012, quelques années seulement après les rencontres de justice restaurative qui s'étaient déroulées dans la prison de Nanclares de Oca. L'objectif était de partager leur souffrance et de s'ouvrir au public avec leurs histoires. Les victimes avaient des vécus différents, certaines étant par exemple des proches de personnes torturées et assassinées par l'ETA ou par la police. L'initiative comprenait des activités éducatives dans des écoles, des forums publics sur la violence, des témoignages, des projections de films et des représentations théâtrales.

Toujours au Pays basque, deux autres initiatives sont organisées pour maintenir le dialogue et la mémoire des événements passés : 1) le « MemoriaLab », des événements de deux jours en résidence et 2) « Afaloste », des ateliers de cuisine participatifs et conviviaux. Dans les deux cas, des personnes ayant des vécus différents, telles que des citoyens ordinaires, mais également des victimes et d'anciens combattants, sont invitées à partager leur expérience du conflit violent et à s'engager dans un dialogue avec l'aide d'un facilitateur<sup>13</sup>.

**Mémoriaux et musées**

Parmi les autres activités pouvant contribuer à préserver le souvenir et empêcher que l'histoire ne se répète, on peut citer les commémorations et les musées qui conservent la mémoire de l'histoire des violences et des conflits. Ils sont importants pour briser les stéréotypes, réfléchir sur les conséquences de l'exclusion et de la polarisation, et lutter contre le pouvoir de séduction que la violence exerce sur les jeunes. Entre autres idées, ils expriment la volonté de donner plus de visibilité à ce qui s'est produit durant la Seconde guerre mondiale, et à engager les jeunes et les communautés à réfléchir sur le passé.

« *L'art est un prétexte pour intéresser les gens et les rendre attentifs.* »<sup>14</sup> L'une des suggestions consiste donc à travailler plus étroitement avec des historiens, des témoins et des survivants dans le cadre de conférences et d'événements de narration, afin d'éviter les traumatismes transgénérationnels et d'encourager le dialogue. Les

<sup>13</sup> Pour plus d'informations sur « MemoriaLab » : [https://issuu.com/museodelapazdeqernika/docs/redgernika\\_memorialab\\_n18\\_cas](https://issuu.com/museodelapazdeqernika/docs/redgernika_memorialab_n18_cas). Pour plus d'informations sur « Afaloste » : <https://foroderechoshumanos.org/afaloste-laboratorio-gastronomico-social/>.

<sup>14</sup> Déclaration d'un participant au cours de la rencontre RAN EXIT-RVT à Dublin.

musées et mémoriaux sur l'Holocauste, ainsi que les centres sur les droits de l'homme, peuvent constituer des lieux appropriés pour ces initiatives. Il est néanmoins important de partir des histoires des victimes ; voici quelques suggestions pour améliorer ces pratiques : 1) planifier une formation sur la narration d'histoire, 2) s'inscrire dans un échéancier convenu, et 3) fournir des instruments pour stimuler l'empathie. Lorsqu'on travaille avec des historiens, par contre, il est important d'inviter plus de voix à s'exprimer.

« *Soyez prudent. Les historiens écrivent aussi leur propre interprétation des faits.* »<sup>15</sup>

D'autres initiatives ont été recensées, qui visent à garder le souvenir vivant, conter des histoires, expliquer le contexte de la violence, rechercher la vérité et s'intéresser au passé, au présent et au futur de nos sociétés :

- En ce qui concerne la sensibilisation : la campagne vidéo intitulée « We don't want you here » a été lancée par les parents endeuillés du Parents Circle – Families Forum israélo-palestinien, accessible sur [www.youtube.com/watch?v=rmepeg3WpyMM](http://www.youtube.com/watch?v=rmepeg3WpyMM)
- En ce qui concerne la recherche de la vérité : FactCheckNI, mis en place pour combattre la désinformation, donne des idées sur la manière d'encourager la pensée critique et de surmonter les préjugés sur [www.factcheckni.org](http://www.factcheckni.org)

## Principaux messages et recommandations

- Les histoires uniques de justice restaurative et d'extrémisme violent mentionnées dans cet article sont plutôt exceptionnelles et ne sont pas nécessairement représentatives de la réalité générale.
- Les institutions n'ont pas toujours apporté leur soutien et, lorsque cela a été le cas, ce soutien n'a toujours été accepté par les personnes engagées dans le programme de justice restaurative, à cause du problème de la neutralité des institutions publiques dans ces cas précis.
- Dans certains cas, des rencontres de justice restaurative se sont déroulées en-dehors du programme et sans la présence de facilitateurs, afin de répondre à des besoins individuels spécifiques au lendemain d'un conflit violent ou d'un crime terroriste.
- La question du temps est le principal problème de la justice restaurative : les individus, les groupes et le système judiciaire présentent différents stades de réaction et d'intérêt.
- Il est important d'écouter l'autre version de l'histoire, par exemple lorsque la violence est justifiée par des objectifs tels que l'indépendance du pays, avant de poursuivre avec l'histoire du conflit et pour contrer ce discours, particulièrement avec les jeunes.
- Le potentiel des approches de justice restaurative est largement méconnu, tout comme celui des histoires personnelles.
- Il faut accorder plus d'attention à la croissance post-traumatique et à la résilience des individus et des communautés affectés par un conflit violent, et les divergences entre les gens doivent être considérées comme des occasions d'établir un dialogue.
- Du fait de la montée du populisme, de la polarisation et des mouvements d'extrême droite, l'Europe actuelle peut ne pas être le meilleur endroit pour défendre des causes telles que la justice restaurative et la réconciliation.
- 

## Réflexions et recommandations sur la justice restaurative

- La phase de préparation est essentielle pour tous les types d'approche de justice restaurative : il n'existe aucune pratique normalisée, à l'exception du libre consentement des parties, d'une bonne préparation et de l'absence de contraintes temporelles.
- Les facilitateurs doivent bénéficier d'une formation appropriée et continuer à développer et améliorer leur pratique. Une aide et une supervision sont nécessaires pour soutenir les facilitateurs dans leur travail. La même remarque s'applique aux autres personnes travaillant dans ce domaine, comme les activistes et les artistes.
- Les facilitateurs doivent adopter une position neutre sur le conflit ou le crime terroriste, mais doivent disposer d'une compréhension culturelle suffisante du contexte.
- La sensibilisation et la promotion de rencontres de justice restaurative réelles sont essentielles dans tous les pays.

---

<sup>15</sup> Déclaration d'un participant au cours de la rencontre RAN EXIT-RVT à Dublin.



- Un soutien particulier doit être envisagé pour tous ceux qui prennent la décision courageuse de s'engager dans un processus de justice restaurative (jugement et mise à l'écart des organisations de victimes ; rejet des membres du groupe extrémiste violent) : il faut éviter toute forme de victimisation secondaire découlant de cet engagement.
- Les résultats de la justice restaurative ne sont pas faciles à évaluer en termes de statistiques et de chiffres, mais les histoires personnelles des personnes engagées dans ce processus ont produit des résultats positifs et il faut les prendre en compte.
- La justice restaurative ne peut toucher qu'un nombre limité de personnes intéressées, mais elle doit être largement mise à la portée de toute personne souhaitant faire entendre sa voix, quel que soit le type de crime, à tout stade des procédures pénales et même en dehors du système judiciaire.
- Dans les quelques cas connus de justice restaurative et d'extrémisme violent, des praticiens seniors et des universitaires expérimentés ont apporté leur contribution aux parties affectées par un crime violent. Pour bien se préparer, il faut être formé, expérimenté et avoir mené une recherche fondée sur des données.

**« Justice restaurative : Un lieu, une (et non LA) méthode pour CERTAINES personnes »**

Le principal message retiré de cette rencontre est que la justice restaurative ne fournit pas de réponses immédiates et simples à l'extrémisme violent, au terrorisme et aux conflits armés. Toutes les expériences mentionnées précédemment montrent que les besoins des individus touchés par des actes de violence extrême sont différents et ne doivent pas être pris à la légère, et qu'il ne faut pas chercher à reproduire « *le même lieu, la même méthode pour toutes les personnes* ». D'autre part, le concept de temps, qui diffère selon les individus, groupes et institutions, joue un rôle crucial dans la façon dont les gens perçoivent la justice et la sécurité à la suite d'un crime violent. Pour ces raisons, la réponse de la justice pénale à l'extrémisme violent et au terrorisme n'est pas suffisante et doit être complétée par des approches innovantes mettant en valeur le caractère unique des êtres humains, et qui sont axées sur les valeurs des droits humains fondamentaux à la base de nos démocraties. Il serait inimaginable de standardiser toutes ces histoires et ces expériences et de les réduire à une boîte à outils universelle et prête à l'emploi par tout praticien en Europe. Les approches de justice restaurative présentées pendant cet événement ont été développées au cours d'années de recherche et de pratique par des universitaires et des facilitateurs expérimentés. Elles ont été adaptées au contexte socio-culturel, au type de crime, au calendrier et aux besoins individuels propres aux personnes impliquées.

*De façon générale :*

- Il est nécessaire de disposer d'une plate-forme pour travailler sur la compréhension et la prévention de la montée actuelle des mouvements d'extrême droite en Europe.
- Les organisations de la société civile doivent plus s'impliquer dans le processus de réconciliation au lendemain d'un conflit violent, et bénéficier de financements et d'un soutien institutionnels.
- Les jeunes doivent chercher à comprendre le passé, à préserver la mémoire et à s'assurer que l'histoire ne se répétera pas.
- Il est nécessaire d'accorder plus d'attention aux traumatismes intergénérationnels ainsi qu'à notre histoire des conflits : c'est important, en particulier en termes de prévention de l'extrémisme violent.
- Pour travailler sur la cohésion sociale et la paix, il est préférable d'utiliser les outils intégrés aux sociétés démocratiques (les valeurs des droits humains fondamentaux).
- Les arts (p. ex. le théâtre, la musique, la photographie) peuvent être des outils importants pour comprendre ; ils constituent un vecteur permettant d'entendre toutes les histoires, de s'engager dans un dialogue constructif et de conserver le souvenir de ce qu'il s'est passé.